

Services de séquençage haut débit d'ARN dégradés pour l'Inserm U1149

Questions-Réponses

Version n°1 du 12/06/2025

Adresse de la plateforme de dématérialisation PLACE :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/>
Numéro d'assistance de PLACE
+33 (0)1 76 64 74 07

Question n°1 :

« Pourriez-vous m'indiquer si l'envoi du premier batch est prévu en 2025 ou 2026 ? Une phase test ou un pilote est-il prévu avant (ou après) l'attribution du marché ?»

Réponse de l'Inserm :

Le premier batch est prévu en 2025. Il n'y aura pas de pilote avant la notification du marché.

Question n°2 :

« Le service de séquençage ne peut être exécuté qu'à Paris, en France, et pas dans d'autres pays de l'Union européenne, n'est-ce pas ?»

Réponse de l'Inserm :

Les services de séquençage seront réalisés à l'adresse du titulaire (en France ou dans un autre pays de l'UE ou hors UE).